

# Sur le Vif

[www.groupe-peace.com](http://www.groupe-peace.com)



NUMERO 34

Année 2010

AVRIL - MAI - JUIN

L'actualité trimestrielle

du Groupe PEACE

edito

La dernière grande réforme de l'actuel gouvernement sera celle des retraites. Oseront-ils remettre tout à plat et faire une vraie réforme ? Lors des précédentes réforme(s) des retraites, c'est le privé qui en a fait les frais. Tous les spécialistes s'accordent à dire que la réforme des régimes spéciaux coûte aujourd'hui encore plus cher qu'avant car les syndicats ont obtenus des avantages détournés qui font que les bénéficiaires des régimes spéciaux sont mieux garantis aujourd'hui qu'avant la réforme, c'est un comble !

Le coût des retraites des fonctionnaires est de 31,2% du coût total alors que cela ne concerne que 12,1% des pensionnés. La retraite des fonctionnaires est calculée sur les six derniers mois de salaire alors que la retraite des salariés du privé est calculée sur les 25 dernières années qui ne sont pas forcément synonymes des 25 meilleures années ! une belle inégalité !

Une grande majorité des français interrogés, lors des dernières élections régionales, a fait savoir, que ce qui les irritaient le plus, étaient les inégalités. Alors, que l'on soit de gauche ou de droite, vert ou ce que l'on veut, voilà bien un domaine où tous les salariés du privé devraient être d'accord et soutenir le gouvernement sur cette réforme. Les français veulent de l'égalité devant la retraite, un point c'est tout.

J'en profite pour avoir une pensée pour ceux qui vont prendre leur retraite et quitter le groupe cette année car je sais qu'ils seront plusieurs à la prendre. Bonne et heureuse retraite et merci pour toutes ces années passées avec nous.

Lionel LAURENT

## SOMMAIRE

### P.1 Actualités Générales

Edito  
Tribune Libre  
Bonne Conduite ?  
Actualité Filière Viande  
SEMSOO, comparez !

### P.2 Actualité Groupe PEACE

Tribune libre  
Action sociale Groupe  
Carte BUTTERFLY  
Gestion du matériel : BL

### P.3 Actualité Groupe PEACE

CESATEC expose et innove  
CAPECOD réalisé le site web SYNAFAVIA  
Carnet rose  
Carnet blanc  
Site de production BGMC (Belgique)

### P.4 Hygiène & Sécurité

Résultats Sécurité T1 - 2010  
Mise en place des G-BOX  
Nouveauté WEB : Forum et boîte à idées  
Prévention des TMS  
Question FORUM : Echauffement ?

## Actualité Filière Viande

BIGARD cède 4 sites industriels du Nord et de l'Est de la France au groupe TERRENA >>> [communiqué de presse du 17/02/10](#)



Le 3 février 2010, les Groupes Terrena et Bigard ont signé un accord en vue de la reprise de quatre sites industriels détenus par ce dernier dans le Nord et l'Est de la France.

L'accord signé porte sur la reprise de quatre sites du nord et de l'est de la France : Noeux les Mines (62), Vitry le François (51), Mirecourt (88) (**site sur lequel preste la société TRADEVIA**), Eloyes (88).

L'ensemble de ces quatre sites employait 541 salariés à la date de la décision de l'autorité de la concurrence. Ils réalisent 200 millions d'€ de chiffre d'affaires et commercialisent 50 000 tonnes par an.

L'accord signé le 3 février entre les groupes Terrena et Bigard prévoit un transfert définitif des sites au mois de mai 2010 sous réserve de l'accord de l'autorité de la concurrence. L'ensemble des emplois actuel de chacun des sites sera pérennisé et les accords d'entreprise existants seront maintenus dans leurs intégralités.

Elivia, la filiale viande bovine du Groupe Terrena dispose, de 14 sites industriels en France dont 12 dans les bassins de production du Grand Ouest. Cette reprise permet donc à Elivia de s'implanter durablement sur les bassins de production du Nord et de l'Est de la France et de conforter ainsi sa position de numéro 2 français avec un chiffre d'affaires après intégration de 1 milliards d'euros, 2 500 salariés et un tonnage annuel commercialisé de 260 000 tonnes.

La complémentarité géographique entre les sites repris et ceux déjà détenus permet à Terrena et Elivia d'acquérir une couverture nationale. Un plan d'investissement ambitieux de 10 millions d'euros sur trois ans permettra de développer l'activité des sites et conforter l'emploi.

Elivia veut devenir la référence des viandes sous cahier des charges, en termes de sécurité alimentaire et de qualité nutritionnelle.

L'objectif est de passer 25 % de sa production en démarches qualité : marques, labels rouges, AOC et viandes bio. Pour cela, Elivia travaillera avec les producteurs locaux et leur groupement à renforcer la logique de filière. Elivia a pour première ambition de valoriser le lien entre l'élevage et la viande.



## Tribune LIBRE

Par Christian SCHMIDT  
>>> à lire en page 2

Christian reprend la plume pour une nouvelle mise au point sur le comportement de nos collaborateurs au volant. Espérons qu'il soit entendu !

SeMSOO 71015

Besoin de comparer un prix ? Envoyer vite un SMS au 71015 et vous recevrez l'information désirée sur votre gsm.

>>> Retrouvez tous les informations et conditions sur [www.semsoo.com](http://www.semsoo.com)



## Bonne CONDUITE ?

Quand les paroles doivent être suivies par des actes forts. La Direction du Groupe a décidé, et nous espérons que vous l'avez compris, de tout mettre en oeuvre pour faire cesser les comportements à risques de nos collaborateurs sur la route. Pour cela nous allons équiper 20 véhicules de chantier de G-BOX ... mais qu'est-ce qu'une G-BOX ? ...

>>> lire la suite en page 4

Responsable publication Cyril GRAFF  
Comité de rédaction Lionel LAURENT  
Christophe PERINO  
Marc PETRY  
Avec la participation de Séverine, Julie et Alexandra  
Tirage 700 exemplaires  
Réalisation CAPE COD  
14 rue Lentz  
L3509 DUDELANGE  
(00352) 26 52 29 22

# TRIBUNE LIBRE

par Christian SCHMIDT

Groupe PEACE



J'avais écrit dans notre dernière lettre «sur le vif», « je prends ma plume car une fois n'est pas coutume »... Hé bien qu'à cela ne tienne, je remets cela ce jour pour cette nouvelle lettre et en espérant toutefois que je ne ferais pas marcher le dicton «jamais deux sans trois».

Vous avez sans aucun doute tous entendus parler sur le terrain, que notre Adjoint au Responsable Technique, M. ELMOUDENE Saïd a quitté, sur démission, notre société, et cela après de nombreuses années de fidélité et de développement personnel au sein de notre groupe, et je dis bien « développement personnel » car il était devenu au fil de ces années Adjoint au Responsable Technique.

Cela mérite une explication, et cette explication est très simple. J'ai averti tout le monde dans notre dernière lettre «Sur le Vif», que je ne laisserais plus passer les comportements routiers dangereux et autres comportements à risques sur les sites de production. Suite à ce « second » accident routier de Saïd et des deux pertes totales de véhicule, j'ai pris la décision de retirer le véhicule de société à Saïd ce qui a motivé sa démission. Ce n'est pas faute de lui avoir rappelé maintes et maintes fois que nous allions sévir sur les comportements dangereux. Saïd reçoit comme vous tous, la « lettre Sur le Vif », et je crois que je me suis exprimé assez longuement et très ouvertement envers tous dans notre dernière lettre suite à l'accident de Laurent Docquier.

Je pense que Saïd n'a pas bien pris la mesure de notre détermination, et comme par-dessus le marché c'est un ami proche, je crois qu'il s'est cru à l'abri de nos décisions. Voilà donc et tout simplement, l'explication du départ de Saïd. J'espère simplement que Saïd saura faire la différence entre l'amitié (car il reste vraiment un ami dans ma vie privé), et ma décision incontournable de taper du poing sur la table concernant le travail, la sécurité et la santé de tous nos collaborateurs.

Alors mes chers collaborateurs/trices, comprenez bien que maintenant, Laurent Docquier a été le déclencheur de ma prise de conscience sécuritaire suite à un accident très grave, Saïd sera donc l'exemple de ma détermination à ne plus laisser passer ces comportements inadmissibles. Prenez cette lettre et l'exemple de Saïd, comme un dernier avertissement, car, toute personne qui ne respectera pas nos règles de conduites et de sécurité sera sévèrement sanctionnée, afin non seulement de la protéger elle-même mais aussi de protéger les autres, qu'elle soit nouvelle entrante ou avec de l'ancienneté, proche ou pas proche de qui que ce soit et notamment de moi-même, etc...

La sanction tombera et sera incontestablement validée par mes soins, et je m'y suis engagé. Je suis désolé d'en arriver à ces extrêmes, mais je vous l'ai dit, je ferais tout pour éviter de revivre la situation que j'ai malheureusement vécu en cette fin d'année 2009.

Merci de votre compréhension.

Christian SCHMIDT

## Gestion MATERIEL

Bien remplir les BL c'est moins d'erreurs de saisie

Groupe PEACE

Nous recevons à ce jour encore trop de Bon de Livraison concernant le matériel, qui sont mal voir très mal remplis (pas de référence, pas de date, ...). Ce dysfonctionnement entraîne une charge de travail plus lourde pour le Service Gestion du Matériel, ainsi que des erreurs de saisie. C'est pourquoi, nous vous demandons, aux Responsables, de remplir correctement les Bons de Livraison. Un Bon de Livraison mal rempli sera dorénavant suivi de l'émission d'une fiche de Non-Conformité à l'attention du Responsable de Site concerné. Or vous savez que les Non-Conformités ont une incidence directe sur votre Prime de fin d'année, donc à vous d'être vigilant lorsque vous établissez un Bon de Livraison Individuel.

### A quoi ça sert ?

Le BL sert à déstocker le matériel d'un dépôt et de l'affecter à un salarié, par exemple, dans le cadre d'une dotation ou d'un remplacement.

Ce document doit être rempli avec le plus grand soin et nous vous rappelons ci-dessous la manière de bien remplir un Bon de Livraison.

### Comment remplir le BL ? (voir l'illustration)

1. Indiquer la date au format jour/mois/année,
  2. Inscrire le nom du dépôt de stock duquel provient le matériel,
  3. Renseigner le Nom et Prénom complets du bénéficiaire ainsi que son site d'affectation,
  4. Préciser la référence valide et complète de l'article,
  5. Ajouter la désignation du matériel. Pour un couteau, par exemple, ne pas oublier de spécifier le type de lame, la couleur de manche...
  6. Mentionner la quantité exprimée en unité.
- Exemples :
- 1 lot de fixes gant (NON) = 100 fixes gant (OUI)
  - 6 boîtes de couteaux (NON) = 36 ou 60 couteaux (OUI)
  - 1 botte de gants en coton (NON) = 10 gants en coton (OUI)
7. La partie du bas est réservée exclusivement à la dotation mensuelle (un couteau et/ou un gant anti-coupure). Si cette partie n'est pas renseignée, aucune dotation ne sera prise en compte et tout matériel perçu sera dû (ou facturé).
  8. Ecrire le lieu (ville) et la date au format jour/mois/année,
  9. Signature du salarié qui a perçu le matériel pour valider le BL.

### Quand et à qui envoyer le BL ?

Une fois le BL renseigné, le RSP doit le faire parvenir au Service de la Gestion du Matériel au plus tard le 20 de chaque mois. Dans le cas contraire le BL sera pris en compte avec le matériel du mois suivant.

Par fax : 00 352 26 52 13 30  
Par mail : jmoriconi@groupe-peace.com ou cbeurton@groupe-peace.com  
Pour tout renseignement complémentaire, appeler le : 00 352 52 30 37

02/07/2007

LIVRAISON N° 49  
LEVERING N°

VAN LANDSCHOOT

Philippe MARTIN  
Van Landschoot

Code	Description	Quantité	Unité
5661312	Couteau à désosser Victorinox	Noir	36
6200631	Chaussures basses avec sécurité	T41	1
240554	Fixes gant		100
Dotation matériel			
2012950	Gant anti-coupure	Taille 9	1
5661315	Couteau à désosser Victorinox	Jaune	1

Moldegem 02/07/2007

## Carte BUTTERFLY

Mode d'emploi

Groupe PEACE

BUTTERFLY®

Carte Club Privilège Internationale

Bienvenue dans un monde réductions

Carte n° 6350

www.butterfly-ce.fr

expire fin : Mars 2011

Vous recevrez très prochainement votre carte BUTTERFLY qui vous permettra de bénéficier de remises dans les + grandes enseignes nationales.

Votre carte sera tout simplement à présenter aux partenaires figurant au recto et verso, Pour les : THEATRES, MUSEES, LIEUX DE VISITES, PARCS ... INSTITUTS DE BEAUTE, SALONS DE COIFFURE, OPTIQUE, RESTAURANTS, TRAITEURS, VAISSELLERIE, ELECTROMENAGER, TV HIFI, PRÊT A PORTER, LINGERIE, CHAUSSURES, CADEAUX .....

**Exemples de grandes marques : KILOUTOU, SPORT 2000, TWINNER, POINT'S, CARGLASS, DEKRA ... OPTICAL CENTER, CELIO, MARIONNAUD, NOCIBE, INTERCAVES, LES DOMAINES QUI MONTENT.... MAISON DE LA LITERIE, KING JOUET, FLAM'S, PIERRE CHAMPION, BICHE DE BERE, DELAVEINE, RODIER, SMUGGLER, LEONIDAS, FINSBURRY, OPTIC DUROC, A.GOUTAL....**

## BUTTERFLY®

CARTE RÉDUCTIONS Comités d'Entreprise



Votre carte vous sera utile pour toutes vos réservations en téléphonant :

### Pour les : AVIONS - VOYAGE

Ex : CLUB MED, GO VOYAGES, MARSANS, JET TOURS, KUONI, MARMARA DONATELLO, LOOK, BENNET, NOUVELLES FRONTIERES, THOMAS COOK...

### Pour les : LOCATIONS

Ex : MAEVA, PIERRE ET VACANCES, BELAMBRA, VAL VVF, HOMAIR, VACANCIEL....

### Pour les : HOTELS

Ex : INTERHOME, CHOICE, CAMPANILE, BALLADINS, CITADINES, KYRIAD...

### Pour les : LOCATIONS DE VOITURES

Ex : HERTZ, EUROPCAR, AVIS, NATIONAL CITER, ADA, RENT A CAR....

### Pour les : SERVICES

FLEURS, ASSISTANCES, ABONNEMENT DE SPORTS, THALASSO, SKI....BILLETERIE SPECTACLES & CONCERTS MUSIQUE, VARIETES, DANSE

Votre carte vous sera utile pour toutes vos réservations ou achats en ligne

En inscrivant votre N° de carte pour tous vos achats remisés en ligne :

Sncf.com, fnac.com, lastminute.com, amazon.com, canalplus.com, cdiscount.com, Expedia.fr, fnacmusic.com, ebay.fr, rueducommerce.com....

Nous vous conseillons de vous inscrire gratuitement à la "news letter" pour recevoir les nouveaux partenaires acceptant les cartes.

Butterfly reste attentif à vos remarques ou suggestions et vous invite

à joindre vos divers interlocuteurs au : 01 48 74 10 50 ou sur [www.butterfly-ce.fr](http://www.butterfly-ce.fr)

## Actions SOCIALES (CE et Direction)

Aide mémoire

Groupe PEACE

Le Comité d'Entreprise TRADEVIA nouvellement nommé ainsi que la Direction du Groupe ont le plaisir de vous rappeler l'ensemble des actions sociales mises en oeuvre pour cette année 2010 :

> Chèques cadeaux «NOËL» pour les enfants (\*) d'une valeur de 50 euros par enfant à charge.

> Chèques «RENTREE SCOLAIRE» pour les enfants (\*) d'une valeur de 16 euros par enfant à charge.

> Chèques cadeaux «FETES DES MERES ET DES PERES» pour les salariés (\*) d'une valeur de 25 euros par salarié. **Courant du mois de mai 2010 vous recevrez les chèques cadeaux pour la fête des mères (30 mai 2010) et la fête des pères (20 juin 2010). Ces chèques sont offerts à tous les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté au 31 décembre 2009.**

> «COLIS DE NOËL» pour les salariés

> Chèques cadeaux «MARIAGE/NAISSANCE/RETRAITE» pour les salariés (\*) d'une valeur de 30 euros par mariage, 25 euros par naissance et 50 euros par retraités.

> Chèques «VACANCES» pour les salariés TRADEVIA (\*) avec une participation de 90 euros du CE par salarié (ouvrier/employé) et 75 euros par salarié (ETAM/cadre).

(\*) voir les conditions d'attribution sur notre site [www.groupe-peace.com](http://www.groupe-peace.com)

## Détachement Salariés Luxembourgeois

INTERMEAT Luxembourg

Formulaire E101

Vous allez recevoir courant avril 2010 votre formulaire E101. Ce formulaire est à proprement parler un certificat de détachement puisque vous exercer votre activité professionnelle sur le territoire d'un ou plusieurs Etats autres que le Luxembourg. Grâce à ce détachement vous restez affiliés au régime luxembourgeois de protection sociale, d'assurance maladie, de chômage et de retraite lorsque vous travaillez à l'étranger. Le détachement est formalisé par la délivrance d'un E101, tous les 6 mois. Chaque salarié détaché doit impérativement garder sur lui son E101 durant toute la période de détachement.

Ce document représente la garantie d'être en règle lors d'un contrôle de l'administration étrangère et sera utile en cas d'accident pour une bonne prise en charge des soins médicaux.

# CESATEC expose et innove

Salon URBEST 2010 et nouveautés 2010



Votre LOGO



Nous vous avons quitté en fin d'année 2009 avec de bonnes nouvelles pour la société CESATEC. Le bilan financier de cette année 2009 est positif et annonce une année 2010 riche en événements. En janvier la société CESATEC a exposé sur le salon URBEST, salon dédié aux communes et collectivités qui s'est tenu à Metz (Moselle). A cette occasion, la société CESATEC a exposé deux de ces nouveaux produits : un journal lumineux full graphique avec un habillage métallique interchangeable et aux multiples formes ainsi qu'un afficheur de vitesse conçu et produit dans les ateliers CESATEC.

Deux nouveaux produits verront le jour très prochainement et nous ne manquerons pas de vous les présenter.

### Afficheur de vitesse

Enfin un nouvel événement à venir, la société CESATEC déménagera et s'installera en juin dans des locaux flambants neufs au design moderne.

Une visite guidée vous sera proposée dans notre prochain Sur le Vif.

retrouvez toutes les news sur [www.cesatec.fr](http://www.cesatec.fr)



Journal lumineux graphique



salon URBEST 2010

## Carnet blanc

Tous nos voeux aux heureux époux

Groupe PEACE

Pas encore de marié en 2010 ... alors qu'attendez vous ?

les beaux jours sûrement ...

OUPS !

C'est avec toutes nos excuses que nous rappelons le mariage de Martial et Solange BUATHIER célébré le 04 juillet 2009.



Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés.

## Carnet rose

Groupe PEACE



Ediz AKSOY le 16 janvier 2010

Titouan FARGEOT le 02 février 2010

Alexandre MARQUES-CRAVINHO le 04 février 2010

Raphael CORDIER le 07 février 2010

Timéo LAZZARETTI le 23 février 2010

Exaucé MAGEMGO le 28 février 2010

Enzo BLASSIAUX le 16 mars 2010

Nous souhaitons tous nos voeux de bonheur aux heureux parents et la bienvenue à tous les bébés.

## Webdesign

Cape Cod réalise le site web du SYNAFIAVIA



L'Agence de communication CAPECOD a réalisé et mis en ligne le site web du syndicat français de notre profession, le SYNAFIAVIA (SYndicat NAtional des entreprises de travail à Façon de Vlandes). Syndicat, rappelons le, dont lionel LAURENT est le co-fondateur.

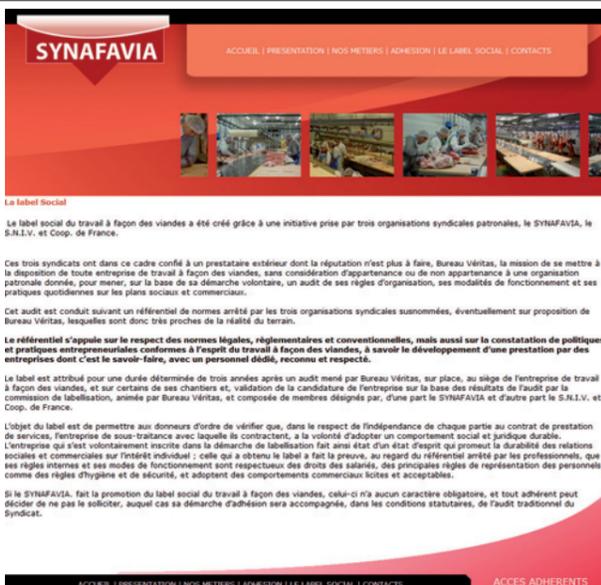
L'agence CAPECOD en a profité également pour toiletter le logo du syndicat afin de lui apporter une touche plus moderne.

le SYNAFIAVIA a entrepris plusieurs démarches de reconnaissance passant par son adhésion aux textes conventionnels propres à l'ICGV (industrie et commerces en gros des viandes).

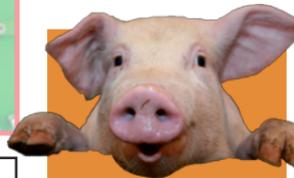
>>> [www.synafavia.fr](http://www.synafavia.fr)

Le SYNAFIAVIA joue ainsi un rôle actif dans la prise en compte au niveau de la branche de ses intérêts et de ceux des salariés employés par ses adhérents.

De même, le SYNAFIAVIA a mené une action forte dans la création du label social du travail à façon des viandes. Ce label, accessible à l'ensemble des entreprises évoluant dans le secteur du travail à façon des viandes, permet d'asseoir la fiabilité juridique et économique de la relation de prestations de services entre les prestataires de services et les entreprises clientes, donneuses d'ordre. **Pour rappel la société TRADEVIA a obtenu en 2009 ce label social.**



**Le label Social**  
Le label social du travail à façon des viandes a été créé grâce à une initiative prise par trois organisations syndicales patronales, le SYNAFIAVIA, le S.N.I.V. et Coop. de France.  
Ces trois syndicats ont dans ce cadre confié à un prestataire extérieur dont la réputation n'est plus à faire, Bureau Véritas, la mission de se mettre à la disposition de toute entreprise de travail à façon des viandes, sans considération d'appartenance ou de non appartenance à une organisation patronale donnée, pour mener, sur la base de sa démarche volontaire, un audit de ses règles d'organisation, ses modalités de fonctionnement et ses pratiques quotidiennes sur les plans sociaux et commerciaux.  
Cet audit est conduit suivant un référentiel de normes arrêté par les trois organisations syndicales susnommées, éventuellement sur proposition de Bureau Véritas, lesquelles sont donc très proches de la réalité du terrain.  
Le référentiel s'agit de respecter des normes légales, réglementaires et conventionnelles, mais aussi sur la constatation de politiques et pratiques entrepreneuriales conformes à l'esprit du travail à façon des viandes, à savoir le développement d'une prestation par des entreprises dont c'est le savoir-faire, avec un personnel dédié, reconnu et respecté.  
L'objet du label est de permettre aux donneurs d'ordre de vérifier que, dans le respect de l'indépendance de chaque partie au contrat de prestation de services, l'entreprise de sous-traitance avec laquelle ils contractent, a la volonté d'adopter un comportement social et juridique durable. L'entreprise qui s'est volontairement inscrite dans la démarche de labellisation fait ainsi état d'un état d'esprit qui promeut la durabilité des relations sociales et commerciales sur l'intérêt individuel ; celle qui a obtenu le label a fait la preuve, au regard du référentiel arrêté par les professionnels, que ses règles internes et ses modes de fonctionnement sont respectueux des droits des salariés, des principales règles de représentation des personnes, comme des règles d'hygiène et de sécurité, et adoptent des comportements commerciaux loyaux et acceptables.  
Si le SYNAFIAVIA fait la promotion du label social du travail à façon des viandes, celui-ci n'a aucun caractère obligatoire, et tout adhérent peut décider de ne pas le solliciter, auquel cas sa démarche d'adhésion sera accompagnée, dans les conditions statutaires, de l'audit traditionnel du syndicat.



Notre Client :

**BGMC à Lochristi (Belgique)**

Groupe PEACE



le site de production :

## Site de production

Responsable de Site : **Laurent DOCQUIER**

Effectif moyen : **16 collaborateurs**

Type de production : **Désossage têtes de porc**

Volumes : **50 T / hebdomadaire**

Nos collaborateurs :



# Risque ROUTIER



Mise en place d'un système de surveillance

Groupe PEACE

Devant la recrudescence des accidents de trajet, des actes d'incivisme et délits routiers, des états de lieux des véhicules catastrophiques et des coûts de remise en état des véhicules prohibitifs de la flotte d'entreprise, la Direction du Groupe et la Direction du Service Sécurité ont pris la décision commune de faire installer des enregistreurs de conduite sur les véhicules de chantier du Groupe P.E.A.C.E..

Ces enregistreurs se présentent sous la forme d'une boîte en plastique dénommée G-BOX. La G-BOX est un boîtier électronique autonome installé à bord d'un véhicule qui mesure les efforts (ou contraintes) que lui impose son conducteur.

La G-BOX contient deux accéléromètres qui mesurent les forces imposées sur deux axes :  
> l'axe longitudinal, utilisé pour mesurer et représenter les forces d'accélération et de freinage,  
> l'axe transversal, utilisé pour mesurer et représenter la force centrifuge appliquée dans les virages à gauche et à droite.

Les forces utilisées correspondent exactement aux efforts fournis par les pneumatiques pour répondre aux exigences du conducteur qui freine, tourne et accélère ... pour certains violemment et/ou brusquement.

Un essai sur 20 véhicules va débuter début avril 2010, où seront montées ces enregistreurs. Le choix des véhicules de chantier sera fait en fonction de l'historique de 16 derniers mois que nous tenons à jour sur chacun des véhicules et notamment sur chacun des conducteurs du Groupe.

Dans notre sélection nous tiendrons compte de l'accidentologie, des contraventions dues aux infractions routières et des coûts de remise en état des véhicules.

les conducteurs seront personnellement informés de l'installation de la G-BOX sur leur véhicule ainsi que des paramètres d'utilisation et de fonctionnement garantissant nous le précisons la vie privée du conducteur. Seuls les données de conduites fournies par les deux accéléromètres sont étudiées, analysées et restituées au conducteur pour l'informer des résultats régulièrement.

cette expérimentation sur 20 véhicules sera appliquée à l'ensemble de la flotte si les résultats sont à la hauteur de nos attentes.

Les contrevenants, dont les mesures manifesteront un comportement dangereux sur la route seront avertis et en cas de récidives le véhicule leur sera retiré et une sanction, telle que prévue dans nos règlements intérieurs respectif, sera appliquée.



## NOUVEAUTE WEB

L'éloignement géographique ne doit plus être une contrainte pour rester en contact avec vous, à cet effet le service Informatique Groupe et le service Sécurité Groupe ont décidé de mettre en place, pour vous, un espace «FORUM/BOITE A IDEES» entièrement à votre disposition sur notre site WEB : [www.groupe-peace.com](http://www.groupe-peace.com)

Cette espace vous permettra de vous exprimer sur des sujets ou problématiques soulevés par la Direction, l'Encadrement ou les services administratifs.

Vous disposerez de deux outils :

> une partie «FORUM» où un sujet de réflexion sera introduit par la Direction et /ou son Encadrement, sur lequel vous pourrez réagir et apporter votre avis. Votre avis sera ensuite lu par le service à l'origine de la question. Celui-ci décidera alors de sa mise en ligne, à condition que votre message n'aille pas à l'encontre des valeurs du groupe et des règles de courtoisies élémentaires.

> une partie «BOITE A IDEES / SUGGESTIONS» qui vous permettra de proposer des solutions ou des actions à mettre en place dans le cadre de nos différentes politiques (sociales, sécurité et santé au travail ...).

Les meilleurs idées feront ensuite l'objet d'un débat sur la partie «FORUM» et seront récompensées en fonction de leur pertinence et de leur impact positif sur la vie des collaborateurs du Groupe.

Retrouvez-nous à cette adresse : <http://forum.groupe-peace.com>



C'est pourquoi, pour inaugurer notre toute nouvelle fonctionnalité «FORUM» sur notre site WEB nous vous soumettons l'idée suivante, sur laquelle vous pourrez réagir et donner votre avis :

**Serait-il envisageable de mettre en place un échauffement musculaire à la prise de poste sur les principaux sites de production ?**

**Seriez-vous favorables à cette mise en place et seriez vous prêt à tenter l'expérience ?**

Vous souhaitez vous exprimer sur le sujet ?

Facile, retrouvez nous sur : <http://forum.groupe-peace.com> ou sur [www.groupe-peace.com](http://www.groupe-peace.com) rubrique FORUM.

N'hésitez pas, nous vous y attendons. Si vous le souhaitez votre réponse sera traitée et mise en ligne en respectant, si vous le souhaitez, votre anonymat.

## Point Sécurité

Commentaires T1 - 2010

Tendance : Avis du service Sécurité Groupe

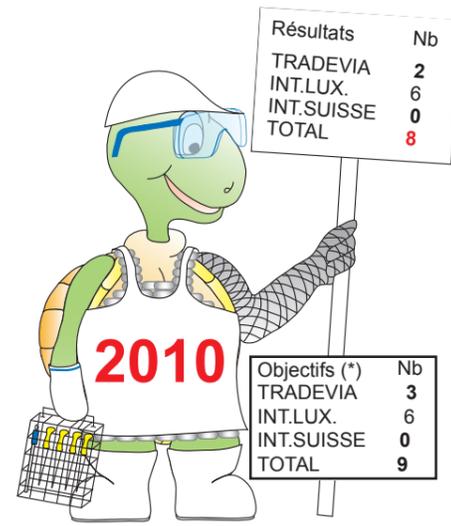


Nous avons mal commencé l'année, avec un premier mois accidentogène. Le trimestre se termine mieux et cadre avec les objectifs malgré un gros bémol : les accidents de trajets. Nous ne dénombrons pas moins de 4 pour la société INTERMEAT Services !

Il va s'en dire que les nouvelles mesures de répression et la prise de position de la Direction d'INTERMEAT Services Luxembourg devrait encore se durcir. Les contrevenants se verront lourdement sanctionnés et des mesures de contrôles seront mises en place. Nous pouvons dire que les accidents de travail sont contenus sur l'ensemble des structures du groupe. Nous notons l'apparition de nouvelles lésions par piqûre provoquées par des couteaux trop éfilés. Le contrôle de ces couteaux sera renforcé, les dotations de couteaux suspendues sur les sites qui ne respectent pas les règles et les contrevenants seront sanctionnés. Les premières sanctions pour ces motifs sont mises en oeuvre à l'heure où nous éditons notre lettre.

### Commentaires par société

**TRADEVIA** : les résultats sont légèrement sous les objectifs plafonds que nous nous fixons chaque année. L'application de la politique sécurité a montré quelques faiblesses en ce début d'année. Les visites de la Direction et du Service Sécurité ont recadré les principaux dysfonctionnement et chacun devra redoubler de vigilance pour le reste de l'année. C'est d'ailleurs le leitmotiv repris dans chacun des entretiens annuels RSP.



CARAPEACE (\*) 7% des effectifs

### Commentaires par société (suite)

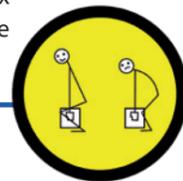
#### INTERMEAT Luxembourg :

Le premier trimestre est à l'image de l'année passée ... les résultats sont alignés sur les objectifs plafond. Fleurter avec cette ligne n'est pas bon signe, c'est pourquoi il faudra redoubler d'effort pour la suite afin de repasser en deça de cette ligne et se donner un peu de marge pour réussir une belle année en terme de résultats sécurité.

Par contre revenons sur les 4 accidents de trajets, nous avons terminé l'année avec un accident grave et nous commençons l'année de nouveau par un accident grave dans les mêmes conditions. C'est à dire un assouplissement du conducteur sur le chemin du travail avant sa prise de poste.

Le résultat est toujours le même ... un salarié gravement blessé, cette fois-ci aux membres inférieurs ... Mettons tout en oeuvre pour voir disparaître ces accidents.

**INTERMEAT Suisse** : Les résultats obtenus sont bons puisque 0 AT déclaré ... mais parallèlement l'activité est en forte baisse sur cette société. Néanmoins conservons ce niveau de résultat pour les mois à venir et nous demandons aux salariés de redoubler de vigilance.



## Risque TMS

Groupe PEACE

Utilisez notre FORUM et donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de notre plan de lutte contre les TMS (troubles musculosquelettiques) nous sommes amenés à réfléchir sur la mise en place d'action de prévention visant à diminuer le nombre de TMS au sein de nos effectifs.

Nous avons déjà mené une large campagne de prévention sur le «principe du couteau qui coupe» avec notamment la mise en place d'action de formation spécifique dispensée sur nos sites de production.

Nous poursuivrons bien entendu cette démarche pour laquelle nous recherchons de nouvelles voies de progrès.

Aussi fort du constat que les tendinites et autres inflammations des ligaments arrivent principalement le matin à la prise de poste et plus particulièrement lors de retour de week end et à fortiori lors de retour de congés.

Ce type de lésions touche tous les opérateurs peu importe leur âge ou leur ancienneté au poste de travail.

Nous savons qu'une polyvalence au poste de travail et donc une rotation entre plusieurs tâches soulage les personnes souffrant de ces pathologies.

Aussi nous souhaitons poursuivre notre démarche et trouver un nouvel axe de progrès. Voir ci-dessous.

